

Chères Marlysiennes, chers Marlysiens,



Depuis plusieurs semaines maintenant, nous vivons une situation sans précédent : une crise sanitaire qui a amené plus du tiers de la population mondiale à être strictement confinée.

La France elle-même est à l'arrêt depuis le 17 mars dernier : les crèches et écoles, les commerces, bars et restaurants, les équipements publics, parcs et jardins... sont fermés ; les personnels « non essentiels » à la bonne marche actuelle de notre pays sont tenus de rester chez eux et doivent, pour circuler de manière tout à fait exceptionnelle, présenter des attestations de sortie dérogoires.

Dans ce contexte, je tiens d'abord à remercier ici les Marlysiennes et Marlysiens qui, dans leur grande majorité, ont toujours respecté les règles du confinement. Ils ont fait contre mauvaise fortune bon cœur, conscients de leur responsabilité individuelle dans la lutte contre la propagation du virus, dans le soutien aux services de santé et la protection des personnes les plus fragiles.

A l'annonce du confinement, notre volonté immédiate a été d'assurer la continuité du service public, malgré la fermeture de la Mairie. Les services prioritaires ont été identifiés et des permanences téléphoniques instaurées, dont vous retrouverez le détail dans ce document.

Au fil des semaines et de la prolongation du confinement, les habitants ont exprimé de nouveaux besoins auxquels nous nous sommes attachés à répondre de manière raisonnée, afin de pouvoir les maintenir dans la durée.

Aujourd'hui, les discours prononcés aux plus hauts niveaux de l'État sont encore trop flous. L'on nous parle de sortie progressive du confinement à compter du 11 mai prochain, sans proposer encore de feuille de route. Nous continuerons donc de nous adapter, comme nous l'avons fait depuis le début du confinement, de vous accompagner le plus efficacement possible et de vous informer comme il se doit.

Plus que jamais à vos côtés,

Votre Maire,
Jérôme LEMAN

Et les élus de la Ville de Marly



*Rappel des services prioritaires
depuis l'entrée en vigueur du confinement*



CCAS/PÔLE SENIORS

Veille renforcée en direction des personnes vulnérables.
(personnes âgées et/ou handicapées, personnes isolées...)

- Depuis le début du confinement, des centaines d'appels ont été passés aux personnes inscrites au fichier des personnes vulnérables.
- De nouvelles inscriptions ont été enregistrées pour le portage des repas à domicile, avec une simplification des démarches administratives pour la durée du confinement.
- Les services de petits travaux et de jardinage ont été maintenus, au titre de l'aide à domicile.
- Des attestations de sortie sont éditées quotidiennement et mises à la disposition des habitants dans la Boîtes à livres située près de l'entrée du CCAS.



Un service de courses à domicile a été mis en place, en collaboration avec Carrefour Market Marly :

QUOI ?

Deux colis de produits de première nécessité sont proposés à la vente :

- Un colis alimentaire (produits frais, épicerie...)
d'une quarantaine d'articles pour 50€.
 - Un kit hygiène/entretien d'une quinzaine d'articles pour 25€
- Ces paniers sont destinés à répondre aux besoins urgents des personnes éligibles. Les articles proposés ne sont pas substituables.

POUR QUI ?

Les personnes de 70 ans et plus ou les personnes handicapées titulaires de la carte d'invalidité.



COMMENT ?

Sur commande auprès du CCAS de Marly au 06 89 25 49 43

Paiement par chèque uniquement, du montant du colis choisi.

(Indiquer au dos du chèque le numéro de la carte d'identité et sa date de validité)



MAIS AUSSI...

- Mise en place de bons alimentaires de dépannage pour les familles en rupture de revenus du fait de l'épidémie ; distribution de colis d'urgence pour des personnes isolées, immobilisées à leur domicile...
- Soutien aux distributions alimentaires du Secours Populaire et des Restos du Cœur (mise à disposition de gel hydro alcoolique, gants et masques).

PLUS D'INFORMATIONS AU 06 89 25 49 43

ENFANCE/JEUNESSE



- Mise en place d'un accueil des enfants des personnels prioritaires, indispensables à la gestion de la crise. Chaque jour, une dizaine d'enfants est accueillie à la Perdriole dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité possible, tant pour les enfants que pour les 5 animateurs et les 3 agents d'entretien dédiés à la désinfection quotidienne des locaux et du matériel.

- Après-midis ludiques pour les enfants du Village SOS de Marly. Chaque après-midi, un animateur propose à ces enfants hébergés en familles d'accueil des activités physiques et sportives par groupes de 2.

- Veille téléphonique auprès des Assistantes Maternelles de Marly, assurée par la Coordinatrice du RAM.

- Création d'ateliers SKYPE pour les jeunes des LALP (Lieux d'Accueil et de Loisirs de Proximité), pour les familles adhérentes à la Ludothèque et pour les 3-11 ans de Marly et leurs familles, dans le cadre des accueils de loisirs.

- Permanence du service Éducation, en relation constante avec les enseignants. (Pour les devoirs des enfants accueillis à la Perdriole) et les familles (pour les inscriptions scolaires, notamment).

PLUS D'INFORMATIONS AU 07 89 37 77 86

ÉTAT-CIVIL



- Permanence téléphonique et accueil physique sur rendez-vous pour les actes administratifs urgents (naissance, décès...)

PLUS D'INFORMATIONS AU 06 12 86 68 93

- Réouverture du cimetière de Marly. A la demande des familles de défunts, la Municipalité a décidé, à compter du lundi 6 avril, de la réouverture du cimetière aux horaires suivants : du lundi au mercredi de 9h à 11h30 et les jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30.

SÉCURITÉ/TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Face à un certain nombre d'abus constatés, et en concertation avec les services de la Sous-Préfecture et la police nationale, **la Ville de Marly a instauré dès la fin du mois de mars un couvre-feu entre 21h et 5h du matin.** Parallèlement, l'amplitude horaire des patrouilles de la police municipale a été revue à la hausse, afin de faire respecter ces nouvelles restrictions de circulation.

Mais la police municipale de Marly a également été invitée à faire preuve de discernement dans ses contrôles, et de privilégier dans la mesure du possible le dialogue et la pédagogie.

CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE : 03 27 44 21 91 OU 06 74 98 84 34



REPRISE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Très attendue des habitants, la collecte des déchets verts a repris à Marly le mardi 28 avril, à raison d'un mardi sur deux jusqu'au mois de novembre.

Compte-tenu du contexte de crise sanitaire qui expose fortement les équipiers de collecte, merci de respecter scrupuleusement les consignes de conditionnement de vos déchets verts :

- Vos déchets verts doivent être présentés en poubelles rondes, sacs papier, cartons, récipient avec poignées (pas de sacs plastique).
- Les fagots doivent être liés par un lien naturel (pas de fils métalliques ni plastique) de longueur inférieure à 1 mètre.
- Pas de souches, elles ne seront pas collectées.
- Il est demandé aux habitants de l'agglomération de prioriser le paillage, mulching et autres alternatives car le volume de déchets collectés va être limité à l'équivalent de 3 poubelles rondes avec 2 poignées + fagots.

A l'heure où nous éditons, nous venons d'apprendre la réouverture progressive des déchèteries de Valenciennes Métropole à compter du mercredi 29 avril. Quant à la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif, elle a lieu à Marly le vendredi matin. Pour mémoire, les conteneurs doivent être sortis la veille de la collecte, et rentrés sitôt après le passage des équipiers de collecte (les poubelles laissées sur les trottoirs constituent une infraction).

Pour protéger les équipiers de collecte et éviter la propagation du virus du Covid-19, merci de respecter les consignes suivantes :

- les lingettes, mouchoirs usagés, etc. doivent être conditionnés dans des sacs fermés.
- de même, tous les déchets ménagers doivent être conditionnés dans des sacs poubelle fermés, disposés dans les bacs ou conteneurs (pas de dépôts de sacs à côté des bacs et conteneurs).
- veuillez également dans la mesure du possible à la propreté de vos bacs (en priorité, les couvercles et poignées).

MERCI AUX PERSONNES QUI EN CETTE PERIODE DE CRISE SANITAIRE CONTINUENT D'EVACUER ET VALORISER NOS DECHETS. RESPECTONS-LES ! APPLIQUONS LES CONSIGNES !

**PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.VALENCIENNES-METROPOLE.FR**

DES MASQUES POUR TOUS !



Aujourd'hui, nous commençons à recevoir les masques commandés il y a plusieurs semaines maintenant, afin de pouvoir en doter l'ensemble des Marlysiennes et Marlysiens sans préjuger toutefois d'une possible réquisition de ces équipements par l'État, au bénéfice des personnels hospitaliers qui sont en première ligne.

Car la pénurie de masques est mondiale ; la production à flux tendu génère une intolérable spéculation sur ces produits dont chacun devrait pourtant pouvoir disposer, dans le contexte que l'on connaît.

Parallèlement, un mouvement de solidarité s'est organisé autour de la confection de masques réutilisables : dons de tissu, don de temps et de savoir-faire, surtout, de la part des couturières de Marly ! Nous ne pouvons que saluer les efforts consentis au fil des semaines par celles et ceux qui ont répondu aux appels renouvelés de la Ville de Marly.



C'est cet élan de solidarité qui a notamment permis, dès le début du confinement, de fournir gel hydro-alcoolique, masques et gants, ainsi que du matériel de cuisine aux deux maisons de retraite de Marly : « Les Magnolias » et la résidence « Vaillant Couturier ».

Nous souhaitons désormais pouvoir équiper chaque habitant, en priorité les plus vulnérables d'entre nous : personnes âgées, porteuses d'un handicap ou d'une maladie chronique...

Les modalités de distribution vous seront communiquées par tous les réseaux possibles (site internet, réseaux sociaux, presse...) dès lors qu'il sera possible de le faire.

LE 11 MAI, ET APRÈS ?



Suite au discours du Premier ministre concernant la sortie progressive du confinement, après le 11 mai, il apparaît que sa mise en œuvre dans les territoires reposera essentiellement sur le couple Maires/Préfets.

Depuis le début de cette crise sanitaire, Monsieur le Maire est en relation permanente avec les autorités parmi lesquelles Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes, dans un souci sans cesse renouvelé de servir efficacement les habitants, dans le respect des directives nationales.

Et depuis plusieurs semaines déjà, les services de la Ville de Marly s'organisent afin de permettre aux entreprises locales de redémarrer rapidement : services Travaux et Urbanisme à travers l'instruction des dossiers (ex. : permis de construire), services techniques, etc.

Il va de soi que ces échanges se poursuivront dans les semaines à venir, dans un esprit de responsabilité, pour la santé et la sécurité de chacun. Mais avec à l'esprit, également, la question prégnante de la relance économique.